CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E211649** **VALABLE JUSQU'AU** **08/06/2027**

ÉDITÉ LE 17/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2021

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/04/2021

Capital : 2 000

Raison sociale : MYS ETANCHEITE

Sigle : MYS ETANCHEITE

32 RUE CHARLES PIGEON
01360 LOYETTES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOURG EN BRESSE

Siret : 897 913 547 00013

Code NACE : 4399A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
MIC INSURANCE LUN2500139

Assurance Responsabilité Civile :
MIC INSURANCE LUN2500139

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 06 77 80 42 32 **Fax :**

Portable : 06 77 80 42 32

Responsabilité légale :
HALEP MICKAEL GÉRANT / HALEP YUNUS CO-GÉRANT

Site Internet :

E-mail : js.moreno@entreprisemjs.fr

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 160 000 **Tranche de classification :** CA1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante)	2	09/06/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

17/06/2026 14:09

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.